



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

agence française du sang

Question écrite n° 37978

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité si elle peut apporter à la représentation nationale toutes précisions sur sa décision de délocaliser l'Agence du sang à Lille. Selon ses informations, le président du conseil scientifique de l'Agence française du sang, par ailleurs, président de la Croix-Rouge française, n'aurait pas été consulté, pas plus que le président de l'Institut national de la transfusion sanguine. Souhaitant qu'une meilleure coordination soit effectuée à l'égard de décisions de cette importance, il lui demande, par ailleurs, la nature, les perspectives et les échéances de la mission tendant à rechercher les voies d'une meilleure réorganisation de la transfusion sanguine, mission qui contraste avec la décision précitée et sans doute anticipée, voire précipitée.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37978

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 1999, page 6780